

Résumé d'évaluation

Projet d'Appui au Développement de l'Apprentissage (PADA)

Pays : République Centrafricaine

Secteur : Formation professionnelle

Évaluateur : TEREA

Date de l'évaluation : Novembre 2022 – Janvier 2023

Données clés de l'appui AFD

Numéro de projet : CCF 1166 01E

Montant : 1,5 millions d'Euro

Taux de décaissement : 31% (30 juin 2022)

Signature de la convention

de financement : octobre 2017

Date d'achèvement : 30 juin 2024

Durée : 4 ans

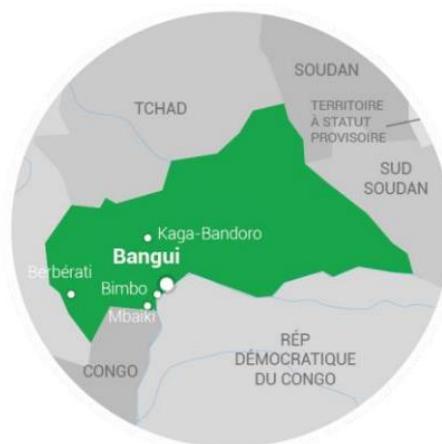
Contexte

Le PADA s'inscrit dans la continuité des appuis apportés par l'AFD depuis 2012 au volet « formation professionnelle » de la Stratégie nationale du secteur de l'Education en RCA.

Le PADA fait suite à une opération pilote déployée par l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi (ACFPE) entre 2018 et 2019 selon des modalités relativement similaires. Il prévoit la formation de 1754 jeunes déscolarisés selon un dispositif de formation par apprentissage en alternance en plusieurs vagues successives. La pandémie de Covid-19 a entraîné un retard du PADA qui a véritablement démarré en 2021, avec le lancement de l'Opération 600A-14M-3B (600 apprentis, 14 métiers, Bangui, Bimbo et Begoua). Fin 2022, le projet est à un moment charnière avec la fin de l'opération 600A, le démarrage de l'Opération 175A-9M-3B en région (Berberati, Bouar et Bossangoa), et la préparation de la phase 2 du projet suite aux leçons apprises de l'Opération 600A.

Intervenants et mode opératoire

L'ACFPE est le bénéficiaire final et maître d'ouvrage du financement de l'AFD. Elle assure le co-financement du PADA à hauteur de 610 000 €. L'ACFPE a mis en place une Unité Technique d'Exécution du PADA (UTEP) qui mobilise de nombreuses parties prenantes pour la mise en œuvre des actions : des apprentis, des centres de formation professionnelle et technique, des unités économiques et maîtres d'apprentissage, des maîtres d'apprentissage référents, des associations de jeunesse et des centres d'alphabétisation.



Objectifs

La finalité du PADA est d'améliorer les perspectives d'insertion professionnelle et d'emploi des jeunes par la mise en place d'un dispositif de formation par alternance financièrement pérenne permettant l'élévation du niveau de qualification du milieu économique. Le projet se décline en deux objectifs spécifiques :

- 1) mettre en place des dispositifs de formation court terme fondés sur l'apprentissage et l'alternance ; et
- 2) renforcer les capacités de l'ACFPE et sa présence sur le territoire national.

Réalisations attendues

- Les jeunes déscolarisés de niveau primaire ont accès à une formation par apprentissage et développent leurs compétences professionnelles.
- L'ACFPE est en mesure d'appuyer le développement de la formation court terme/apprentissage sur le territoire.
- La gouvernance et la gestion de l'ACFPE sont améliorées par la mise en place de guichets spécifiques.

Appréciation de la performance

Pertinence

L'approche du PADA est pertinente, répond aux enjeux de formation pour un public cible composé de jeunes déscolarisés, et s'arrime aux stratégies et orientations nationales et internationales pour ce type de population. Les leçons apprises de la première phase ont permis à l'équipe de prévoir la réorientation de la phase 2 pour y intégrer les objectifs d'insertion professionnelle, et travailler plus en profondeur la question du renforcement des capacités de l'ACFPE.

Cohérence

La cohérence externe du projet est avérée et le PADA s'inscrit en complémentarité d'autres programmes, projets et initiatives de l'ACFPE, des bailleurs et de l'AFD en particulier. Néanmoins, des confusions entre ceux-ci demeurent, en région notamment. Au départ, le portage du projet par l'ACFPE apparaissait cohérent au regard des capacités de l'agence et des stratégies nationales pour en renforcer le rôle et le positionnement. Cependant, les évolutions du contexte, de l'organisation et du pilotage de l'ACFPE ainsi que l'absence de comité de pilotage et le manque de reddition de comptes questionnent le portage institutionnel du projet.

Efficacité

Les activités de déploiement du dispositif de formation au travers de l'Opération 600A se sont globalement déroulées conformément à la programmation. Les équipes ont fait face à un contexte de mise en œuvre particulièrement compliqué du fait de l'importance des effectifs mobilisés et du manque de souplesse du dispositif. Cependant, les activités structurantes pour assurer la pérennisation du dispositif PADA n'ont pas véritablement démarré à ce stade et interrogent sur les capacités d'appropriation et de déploiement du dispositif au-delà du projet. Enfin, l'insertion professionnelle des jeunes apprentis n'étant pas suivie, l'efficacité du PADA comme dispositif contribuant à l'insertion professionnelle des jeunes apprentis formés, reste donc à démontrer.

Efficience

Le taux de décaissement au 30 juin 2022 est équilibré au regard du montant des activités déployées jusqu'ici et des activités restantes dans le cadre du montage initial. Les réorientations prévues pour la phase 2 (2023-2024) vont augmenter le coût unitaire du dispositif de formation par apprentis par l'ajout d'activités pré- et post-formation, et diminuer le nombre de jeunes formés. Cela devrait permettre d'améliorer l'atteinte des objectifs qualitatifs du projet (formation et insertion des jeunes).

Impact et durabilité

A ce stade, des changements sont intervenus, des jeunes sont formés et le dispositif de formation a démontré son intérêt et sa pertinence. Mais la faiblesse du pilotage stratégique et des capacités de l'ACFPE, l'absence de reconnaissance et d'ancrage du dispositif et le manque d'informations et d'accompagnement à l'insertion des jeunes formés fragilisent la durabilité de ces premiers effets positifs.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

L'AFD a montré son engagement tout au long de la mise en œuvre de l'Opération 600A par son suivi, ses remarques et contributions constructives traduisant sa forte implication dans ce projet original et ambitieux qui porte des défis gigantesques à tous les niveaux (économiques, sociaux, politiques, stratégiques, etc.).

Conclusions et enseignements

La PADA en tant que dispositif de formation par apprentissage par alternance pour des jeunes déscolarisés a montré sa pertinence. Et le projet, depuis son démarrage effectif en 2021, se déroule conformément au programme prévisionnel.

Des améliorations peuvent être apportées au dispositif de formation professionnelle en lui-même (identification des métiers porteurs, meilleure adéquation formation-emploi, renforcement des équipes pédagogiques et consolidation des parcours d'apprentissage, etc.), ainsi que sur les liens avec les politiques d'insertion en RCA.

Le déploiement d'opérations de formation aussi vastes et complexes ont accaparé l'énergie de tous pendant cette première phase. Et les activités centrales pour la pérennisation et le suivi post-projet du dispositif n'ont ainsi pas véritablement démarré. Elles sont pourtant les conditions de durabilité des premiers effets du projet et d'intégration pérenne du dispositif de formation au sein des services de l'ACFPE. La seconde phase du projet apparaît cruciale pour faire atterrir ce dispositif de formation pilote et ne pas le voir disparaître à la fin du PADA.